

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE INTERCOMMUNAL

N° 001/12/2023

EXERCICE 2023

Décision modificative N°1

Exercice budgétaire 2023

Membres en exercice :	13
Présents :	07
Suf. Exprimés :	08
Votes pour :	08
Votes contre :	00
Abstentions :	00

L'an deux mil vingt-trois, le douze décembre à 18h30, le Comité Intercommunal du SITS de Chârost – St Florent, légalement convoqué en session ordinaire, s'est réuni en ses locaux, Place de la République à St Florent/Cher, sous la présidence de Madame C. LOZACH-SIRET.

Secrétaire de séance : M. GONTHIER Gilles

Date de convocation : 6 Décembre 2023.

Etaient présents :

Mme BERTON (Titulaire) de Charost - M. GONTHIER (Titulaire) de Civray - Mme TRAMUNT (Titulaire) de Plou - Mme THURNEYSSSEN (Suppléante) de Primelles - M. ALIAGAS (Titulaire) de St Ambroix - M. PHILIPPEAU (Titulaire) de Saugy - Mme LOZACH-SIRET (Titulaire) de Villeneuve/Cher.

Etaient excusés :

Mme CAULIER (Titulaire) de Corquoy - Mme PAVIOT (Titulaire) de Lunery - Mme Aoudar (Titulaire) de Poisieux - M. BONNET (Titulaire) de Primelles - Mme ROBERT (Titulaire) de St Florent/Cher.

Etaient absents :

Mme FOSSE (Titulaire) de Lapan - Mme SABOUREAU (Titulaire) de St Caprais.

Ont donné « Pouvoir » :

Mme ROBERT à Mme LOZACH-SIRET.

La Présidente expose,

Suite à une erreur dans la transcription du Budget 2023 il convient d'apporter certains ajustements.

Les ajustements suivants sont donc proposés :

Comptes à créditer			Comptes à débiter		
Section/Chapitre	Articles	Montant	Section/Chapitre	Articles	Montant
DI - 16	1641	+ 20 000.00 €	DI - 040	1641	- 20 000.00 €
DI - 20	2051	+ 3 000.00 €	DI - 040	2051	- 3 000.00 €
	TOTAL	+ 23 000.00 €		TOTAL	- 23 000.00 €

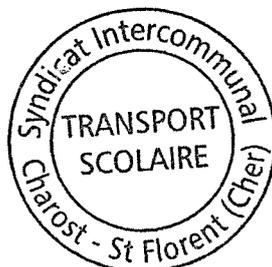
Après en avoir délibéré,

LE COMITE INTERCOMMUNAL

- approuve à l'unanimité des membres présents les transferts, tels que proposés par sa Présidente.
- charge sa Présidente de passer les opérations nécessaires.

Saint Florent/Cher, le 13 Décembre 2023

G. GONTHIER
Secrétaire de séance

C. LOZACH-SIRET
Présidente du SITS



Au registre sont les signatures

Rendue exécutoire

Transmise en Préfecture le :

Publiée le :

La Présidente du SITS,